

Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

Luc PICHON, Président de la Communauté
à

Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu,

Mardi 28 octobre à 18h00
Salle Polyvalente
4, Place Terlin
07200 SAINT MAURICE D'ARDECHE

Ordre du jour :

POLE RESSOURCES

Administration Générale

- Modification des statuts du SICTOBA
- Principe du recours à un contrat de service public pour l'exploitation du cinéma intercommunal CINE7

Ressources Humaines :

- Indemnité de rupture conventionnelle

Finances

- Transfert d'un emprunt de la commune de Vogüé
- Décision modificative N°1 au budget mobilité
- Décision modificative N°2 au budget principal

POLE TECHNIQUE

Mobilité

- Convention avec le Territoire d'Energie Ardèche (TE07) pour la pose de panneaux Autostop sur les candélabres des communes
- Achat d'un terrain à Rochecolombe pour l'aménagement d'une aire de covoiturage

Infrastructure

- Convention de mise à disposition de ligne de communication à très haut débit avec ADTIM

Voirie

- Convention financière avec le SEBA

POLE ENFANCE ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

Enfance Jeunesse

- Tarification ALSH applicable à compter du 1^{er} janvier 2026

POLE TECHNIQUE

Espaces Naturels

- Soutien à la démarche de label Grand site
Intervention du Président et du Directeur du SGGA

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

